



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspections de lettres et de philosophie

**Evaluer au lycée :
Outils de repères
Et d'harmonisation
HLP**

I- Objectifs et principes de ce livret

Ce livret vient en complément du Guide de l'évaluation de l'inspection Générale, document de référence, qui définit les principes de l'évaluation de toutes les spécialités (dans le Préambule commun) et fixe le cadre national de l'évaluation HLP (dans la partie dédiée). La lecture de ce guide est indispensable (composition des moyennes, nombre de notes...) et la lecture de ce livret ne s'y substitue pas.

Ce livret académique entend préciser les niveaux d'attendus liés aux compétences évoquées dans le guide de l'Inspection générale. Il entend ainsi aider à harmoniser les attendus, à rendre légitime une possible différenciation (le fait que tous les élèves ne soient pas évalués en même temps, pas sur la même chose, que les devoirs puissent être retravaillés, etc) et, enfin, à légitimer la variété nécessaire des processus évaluatifs, qui est un aspect essentiel de l'expertise et de la liberté de l'enseignant travaillant avec sa classe.

Les entrées proposées dans le document sont reprises du Livret scolaire (1^{ère} et Terminale HLP) : c'est le dernier et le plus officiel des outils à remplir, il propose donc les entrées les plus stables et les plus partagées. Les livrets scolaires ont été publiés par arrêté du 4-3-2020 au J.O. du 23-4-2020 et publiés Bulletin officiel n°18 du 30 avril 2020. Ils sont disponibles sur ces liens :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/18/52/8/Livret_scolaire_voie_generale_annexe1_1276528.pdf

Les livrets scolaires proposent 4 niveaux que ce document complète. Pour transcrire en notes ces niveaux, on peut adopter les fourchettes indiquées dans la partie « descripteurs » qu'il convient bien sûr d'affiner face aux productions des élèves et au moment de l'évaluation. Le 20/20 est la maîtrise non d'un absolu mais de ce que l'on peut attendre de mieux à l'issue de l'année d'enseignement.

Dans le cadre du contrôle continu (droit à l'erreur, possibilité d'évaluer des élèves à des temps différents...), le niveau 1 sert à identifier un élève qui ne serait à aucun moment entré dans la tâche demandée, non suite à une incapacité de sa part mais suite à un refus plus ou moins explicite malgré les occasions offertes. Il ne s'agit pas tant dans ce cas d'évaluer la qualité de la tâche réalisée que de signaler l'absence de passage à l'acte (plus ou moins marquée) alors que la tâche était à portée.

Les niveaux sont présentés en deux temps : le premier temps explicite le niveau atteint (« le seuil »), le second temps indique ce qui permet de moduler la note dans la fourchette indiquée, pour garder une certaine finesse dans l'évaluation. Ce second temps est repérable à la formule « plus ou moins ».

Les exercices suggérés sont des pistes, ils visent surtout à illustrer le fait que l'évaluation doit se faire à l'écrit comme à l'oral, qu'elle peut être ponctuelle ou non et qu'une évaluation en contrôle continu peut se nourrir, au-delà des modalités canoniques à faire figurer dans la moyenne (cf le Guide de L'Inspection Générale), de multiples situations formatives.

II- Descripteurs HLP

Classe de première

Non maîtrisée : de 1 à 5/20

Insuffisamment maîtrisée : de 6/20 à 10/20

Maîtrisée : de 11/20 à 15/20 ;

Bien maîtrisée : de 16/20 à 20/20. Le niveau « très bien maîtrisé n'est pas activé.

Classe de Terminale :

le niveau « insuffisamment maîtrisé » ne devrait plus avoir lieu d'être si l'ES a été conservé.

Niveau « insuffisamment maîtrisé (lié au passage à l'acte) : de 1 à 5/20, maîtrisé : de 6/20 à 10/20,

Bien maîtrisé de 11/20 à 15/20,

Très bien maîtrisé de 16/20 à 20/20.

Intitulé: « Comprendre, analyser et interpréter des œuvres, des textes et des idées »
--

Non maîtrisée- Tâche non réalisée de manière significative : l'élève n'a pas fourni l'effort de lire ou regarder l'œuvre / les textes ni de réfléchir aux idées demandées pour travailler l'objet d'étude. Il ne l'a pas fait du tout ou trop peu pour pouvoir être évalué sur sa lecture ou sa réflexion. Il n'est passé à l'acte à aucun moment, même tardivement, dans le temps de travail centré sur cet objet d'étude.

Insuffisamment maîtrisée - L'élève a lu ou pris connaissance globalement de l'œuvre, des textes et/ou des pistes de réflexion qui lui ont été proposés. Il sait le montrer plus ou moins habilement (il peut reformuler, résumer, raconter, exprimer une impression globale de lecture, un avis général...)

Maîtrisé : Il a aussi compris globalement les enjeux soulevés par la lecture ou la réflexion portée par les œuvres/les discussions proposées et sait les relier à l'objet d'étude. Il peut participer à un échange quand il est sollicité sur leur compréhension, il peut se servir de ce qu'il a lu, vu ou entendu pour justifier des remarques ou des analyses. Il est plus ou moins capable de répondre à une question ouverte d'analyse portant sur les œuvres/textes / idées vues en lien avec l'objet d'étude.

Bien maîtrisé- Il a de plus compris assez finement certains aspects de l'œuvre/des textes/des idées vues en classe : en réponse à des questions (à l'oral ou à l'écrit), il sait être précis sur ce qu'il a retenu et compris pour mieux justifier/enrichir son analyse globale. Il a développé une interprétation fine/ personnelle du texte, il le prouve par sa motivation, sa réactivité pertinente et/ou originale, son implication constructive en cours quand on travaille les supports liés à l'objet d'étude.

Très Bien maîtrisée Les œuvres/textes/idées vues en classe sont finement compris. En réponse à des questions (à l'oral ou à l'écrit), l'élève sait être précis sur ce qu'il a retenu et compris pour mieux justifier/enrichir son analyse globale. Il est engagé dans sa réflexion ou ses analyses, ce qui se perçoit à travers une implication, une réactivité et une dimension personnelles qui s'ajoutent aux analyses partagées.

Situations supports d'observation pour l'évaluation :

- *questions de synthèse,*
- *participation en classe lors des échanges sur les supports proposés,*
- *questions de compréhension,*
- *reformulation, analyses ou vérification en cours de lecture,*
- *oraux invitant à se positionner sur les problématiques ou les thèmes en prenant appui sur les lectures,*
- *écritures à partir de lectures,*
- *travail collectif sur des textes,*
- *production artistique libre à partir de l'œuvre...*

Intitulé du livret scolaire: « Maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique »
--

Remarque : il est bien question ici d'évaluer les connaissances (et la culture) qui ont été enseignées / transmises explicitement durant les cours de lycée HLP.

Non maîtrisée - Tâche non réalisée de manière significative : l'élève n'a pas appris les connaissances apportées en cours, pas du tout ou trop peu, à aucun moment, même tardivement dans la séquence.

Insuffisamment maîtrisée : L'élève sait se repérer dans la culture littéraire et philosophique de base et a retenu les connaissances générales qui lui ont été apportées en lien avec l'objet d'étude abordé (notions clés, étapes essentielles, genres majeurs...). Il est plus ou moins capable de les mobiliser pour répondre à des questions simples quand on lui pose des questions directes sur ces connaissances ou cette culture.

maîtrisée : Il sait mobiliser ses connaissances pour éviter/corriger des anachronismes ou des contresens graves (liés au contexte historique, à l'histoire des idées, à des notions essentielles, au rapport entre des notions...). Il est capable de le faire de manière plus ou moins autonome.

Bien maîtrisée - L'élève a de plus des connaissances et une culture qui peuvent-être plus fines sur certains objets enseignés. Il est capable de mobiliser seul et précisément ces connaissances ou cette culture quand il s'agit de comprendre un texte ou d'éclairer une pensée et d'en rendre compte (à l'écrit ou l'oral). Ses réponses ou ses travaux témoignent de cette mobilisation face à une œuvre. Il peut en contexte de production (écrite ou orales), s'en servir pour enrichir significativement la lecture et la production d'un texte ou/et d'une pensée, il est capable de tissage (synthèses, mise en réseau...).

Très Bien maîtrisée L'élève a des connaissances et une culture fines sur les objets enseignés. Il est capable de mobiliser en autonomie ces connaissances ou cette culture quand il s'agit de comprendre un texte ou d'éclairer une pensée et d'en rendre compte (à l'écrit ou l'oral). Il peut ainsi pour enrichir significativement la lecture et la production d'un texte ou/et d'une pensée, en reliant ces apports culturels entre eux pour construire une circulation entre les pensées et les œuvres.

Situations supports d'observation pour l'évaluation :

- *recours à des exemples à l'écrit comme à l'oral : usages, pertinence et variété de ces exemples*
- *en questions de lecture ou de réflexion sur une œuvre, un thème : capacité à mettre en contexte, rapprocher, éclairer des éléments ou des situations*
- *En situation de lecture ou de réflexion, en participation orale : capacité à mettre en contexte une production, capacité à mettre en contexte sa propre lecture/réflexion ou celle d'un autre.*
- *Implication dans des travaux interdisciplinaires ou en lien avec le parcours culturel*
- *participation à des sorties, productions variées et plus ou moins personnelles à partir de recherches, exposés, illustrations, biographies...*

Intitulé du livret : « organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité »
--

Non maîtrisée - Tâche non réalisée de manière significative : l'élève n'a pas montré sa capacité à organiser sa pensée pour argumenter, pas du tout ou trop peu, à aucun moment, même tardivement dans la séquence.

Insuffisamment maîtrisée: Sollicité (à l'écrit ou à l'oral) sur une situation, un débat ou une question, l'élève émet une pensée et/ou une argumentation et témoigne ainsi d'un effort de prise en compte et de compréhension globale de ce qui lui a été soumis.

Questionnements et/ou argumentation sont plus ou moins pertinents par rapport à l'objet d'étude et à la question/problématique soulevée.

maîtrisée - Sollicité, l'élève émet un questionnement et/ou une argumentation pertinents qu'il tente d'expliquer ou d'illustrer. Il développe plus ou moins une pensée/une argumentations précise(s) et peut, si on l'aiguille, l'approfondir plus ou moins.

Bien maîtrisée - Sollicité, l'élève répond ou produit un questionnement/ une argumentation efficace (c'est-à-dire pertinent, illustré et argumenté). Il peut soutenir ou nuancer son avis si on le lui demande (à l'oral ou dans un exercice écrit).

Sa réflexion est fine et/ou ouverte : elle permet de faire exister (à l'oral ou dans un exercice écrit) un dialogue constructif avec d'autres pensées qui lui sont proposées ou qu'il imagine.

Très bien maîtrisée Placé dans une situation qui le nécessite, l'élève sait cibler l'objet ou le thème de la réflexion et produire en autonomie un questionnement/ une argumentation efficace (c'est-à-dire pertinent, illustré et argumenté). Il sait soutenir ou nuancer son avis (à l'oral ou dans un exercice écrit).

Sa réflexion est fine, elle est aussi ouverte et invite au dialogue

Situations supports d'observation pour l'évaluation :

- *Situations supports d'observation pour l'évaluation : participation constructive à des échanges en classe,*
- *interventions en débats improvisés ou préparés, exposés,*
- *implication dans des projets liés à différents parcours demandant une forme d'engagement (parcours citoyen, culturel, santé...),*
- *construction d'une argumentation à l'écrit ou à l'oral*
- *exercices argumentatifs écrit ou oraux amenant à confronter des points de vue soutenus par d'autres*
- *réécriture de texte avec changement de point de vue, expansion de textes avec illustrations de thèses ou d'arguments...*

Intitulé du livret scolaire: « s'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse »

Non maîtrisée - Tâche non réalisée de manière significative : l'élève n'a pas voulu montrer sa capacité à s'exprimer à l'écrit, pas du tout ou trop peu, à aucun moment, même tardivement dans la séquence.

Insuffisamment maîtrisée: L'élève écrit pour être lu, il en est conscient, il tente de respecter les normes qu'il connaît, de corriger ses erreurs de langue au maximum et d'organiser son écrit pour qu'il soit compréhensible. Il y réussit plus ou moins.

maîtrisée - L'élève a développé une posture de scripteur : il est capable d'appliquer les normes élémentaires liées au genre de texte qu'on lui demande. Lisible, son écrit présente une cohérence globale plus ou moins forte respectant les régularités langagières de base. Il est plus ou moins capable de réviser son propre texte à partir de consignes et d'outils de travail.

Bien maîtrisée - L'élève sait rédiger un texte compréhensible, organisé et cohérent, qui respecte les règles de la langue. Ce texte tient aussi compte des normes liées à l'exercice demandé et à la situation d'écriture. Il a développé une posture d'auteur : il rédige de manière autonome un texte qui prend en compte le destinataire et la situation d'écriture, il est capable de perfectionner son texte pour le rendre plus adapté, plus efficace et/ou plus élégant.

Très bien maîtrisée L'élève sait rédiger un texte compréhensible, organisé et cohérent, qui respecte les règles de la langue et tient compte des normes liées à l'exercice demandé et à la situation d'écriture. Il a développé une posture d'auteur quand elle est nécessaire et s'engage dans des choix pertinents d'écriture.

Situations supports d'observation pour l'évaluation : toute situation d'écrit, sauf les écrits de travail !

Intitulé du livret scolaire : « s'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse »
--

Non maîtrisée - Tâche non réalisée de manière significative : l'élève n'a pas voulu montrer sa capacité à s'exprimer à l'oral, pas du tout ou trop peu, à aucun moment, même tardivement dans la séquence.

Insuffisamment maîtrisée: L'élève produit des énoncés pour être écouté, il en est conscient : il tente de respecter les normes langagières qu'il connaît, et de corriger ses erreurs de communication (clarté de l'articulation, posture, etc.) ; il tente aussi d'organiser son oral pour qu'il soit compréhensible pour son (ses) interlocuteur(s). Il y réussit médiocrement.

maîtrisée - L'élève a développé une posture de locuteur assez expressif et/ou engagé : il est capable d'appliquer les normes élémentaires liées au genre de production orale qu'on lui demande (exposé, lecture, débat, etc.). Il respecte globalement les normes langagières Il produit un oral compréhensible et cohérent. Il est capable de réviser/d'améliorer de manière partielle sa production à partir de consignes et d'outils de travail. Il répond plus ou moins aux attentes communicationnelles de base vis-à-vis de son/ses interlocuteurs.

Bien maîtrisée - L'élève a développé une posture autonome qui lui permet de s'adapter au contexte (temps imparti, type de production, type de public, etc.). Il produit un oral compréhensible, organisé et cohérent, qui respecte les normes langagières. Il tient compte de la situation de communication et est capable d'entrer dans un échange constructif avec son ou ses interlocuteurs. Il fait preuve d'un degré plus ou moins important d'aptitude au dialogue, d'engagement personnel, d'initiative et d'aisance dans la plupart des situations de communication.

Très bien maîtrisée

L'élève a développé une posture autonome qui lui permet de s'adapter au contexte. Il produit un oral compréhensible, organisé et cohérent, qui respecte les normes langagières. Il tient compte de la situation de communication et est capable d'entrer dans un échange constructif avec son ou ses interlocuteurs. Il fait preuve d'aptitude au dialogue et d'engagement personnel, d'initiative et d'aisance.

Situations supports d'observation pour l'évaluation : prises de parole en continu sous des formats variés (mise en voix d'un texte, exposé, analyse ou synthèse d'un texte, problématisation d'une notion, discours à partir de notes non rédigées, autoportrait, présentation de soi...). Les exercices proposés à l'écrit peuvent également être proposés et évalués à l'oral (question d'interprétation dans une démarche collective ou individuelle...). Participation à des dialogues, débats, tables rondes etc.

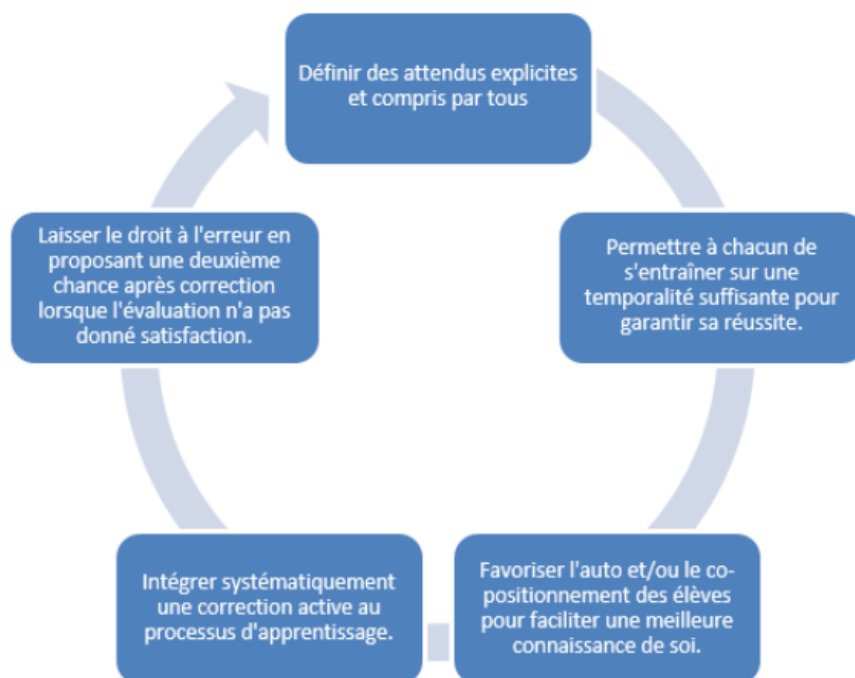
III- Enjeux et ressources

Il est possible de résumer ainsi les enjeux de cette évaluation (les citations sont extraites du guide de l'Inspection générale) :

- Construire encore et toujours « une évaluation équitable (...) et transparente »
- Maintenir une « progressivité au fil des deux années de spécialité » avec un droit à l'erreur
- Conserver à l'évaluation son rôle formatif et constructif (« pour permettre aux élèves de mesurer leurs acquis et de travailler à leur progression. » « Reposant sur la confiance faite aux capacités des élèves, l'évaluation encourage, soutient et oriente leurs progrès »).
- Diversifier les modalités et les supports d'évaluation (« enrichir l'évaluation »)

Des pistes sont données dans le schéma ci-dessous, pistes que les Inspections travailleront cette année cette année à développer et illustrer à partir des pratiques observées.

5 principes d'une évaluation utile aux apprentissages



Sur ces sujets, vous trouverez par ailleurs sur le site académique dédié à la continuité pédagogique la rubrique 4 consacrée (au-delà de la continuité) à la question de l'évaluation. Elle s'intitule « **des pratiques évaluatives au service de l'apprentissage** ». Des ressources y sont disponibles, notamment la Fiche focus « **Evaluer en contrôle continu** »

Lien vers le Site : <http://www.ac-grenoble.fr/cid157987/continue-pedagogique-2nd-degre-enseignants.html>